



## **DIRECTION ET ORGANISATIONS SYNDICALES REPRESENTATIVES MAIN DANS LA MAIN POUR PLUS DE PRECARITE A POLE EMPLOI**

### **Si l'héroïsme c'était maintenant ?**

En ces temps où l'idéologie « macronienne » raconte l'histoire du « héros » et offre une « récompense » pour une minorité de salariés afin de casser un peu plus les collectifs (la détestable prime COVID en est le meilleur exemple), la vague « sociale », elle, avec son lot d'inscriptions sur la liste des chômeurs, va s'abattre sur **TOUT** le personnel de Pôle Emploi.

Est-ce que ce n'est pas plutôt maintenant, en pleine explosion du chômage, en pleine crise sociale et sanitaire que les agents Pôle Emploi vont être des « héros » du quotidien ?

Sans moyens adaptés, dans une organisation du travail absurde et pathogène, sans aucune possibilité de proposer des emplois dignes et durables, nous allons devoir faire face dans les mois à venir à un flux de nouvelles inscriptions.

Des salariés licenciés, des CDD non renouvelés, des jeunes laissés sans avenir vont venir s'inscrire et gonfler les portefeuilles déjà saturés, cela au nom d'une soit disant crise économique.

### **Sommes-nous vraiment en pleine crise économique ? Apparemment cette crise ne touche pas tout le monde...**

En effet selon La DARES, « le nombre de licenciements collectifs envisagés depuis mars 2020 a triplé par rapport à la même période en 2019 ».

**Entre le 1<sup>er</sup> mars et le 19 juillet 2020, 275 Plans Sociaux ont été lancés afin de supprimer près de 45 000 postes.** Certains parlent même « d'avalanches » de PSE. La plupart se font sous couvert du COVID mais sont dans les faits des PSE dits « alibi » ou « d'opportunité ». Les grands groupes profitant du choc pour faire passer leur Plan social.

Or dans le même temps, selon le nouveau rapport d'OXFAM France : **32 entreprises qui comptent parmi les plus grandes multinationales de la planète, devraient enregistrer cette année une hausse spectaculaire de leurs bénéfices, soit 109 milliards de dollars de plus que leur bénéfice moyen réalisé au cours des 4 années précédentes.**

**-25 milliardaires les plus riches ont vu leur richesse augmenter de 255 milliards de dollars entre mi-mars et fin mai, soit une augmentation moyenne de 10 milliards de dollars.**

**-Malgré les appels timides à la décence du gouvernement, 23 entreprises françaises du CAC 40 ont décidé de verser coûte que coûte des dividendes à leurs actionnaires, parfois en dehors de véritables profits mais en puisant sur les réserves.**

**- Le patrimoine cumulé des 500 plus grandes fortunes de France a progressé de 3% en 2020**

### **Dans les mois à venir, nous allons être en première ligne face à cette terrible injustice sociale.**

Après des années de gestion du Service Public à la sauce privée: Réforme Générale des Politiques Publique « Sarkozy », Modernisation de l'Action Publique « Hollande », CAP 22 (rapport visant la transformation des services public à coup « d'optimisation des moyens ») « Macron ».

Les gouvernements successifs ont imposé des politiques publiques « austéritaires » qui d'années en années ont procédé à des coupes sombres dans les effectifs et mis en place des organisations du travail totalement incompatibles avec des missions de service public.

Les moyens humains et l'organisation du travail ne sont plus du tout à la hauteur des missions de service public (santé, enseignement, transport, emploi) surtout dans un contexte de crise sociale.

Aujourd'hui, à Pôle Emploi comme ailleurs, le personnel formé, qualifié et expérimenté est peu à peu remplacé par un personnel fragilisé par des contrats précaires et des formations au rabais. Les nouveaux venus vont suivre 3 mois de formation intensive, quasiment sans alternance : Ils n'entendront ainsi que la voix officielle de l'institution sans bénéficier de l'indispensable culture au métier.

### **Ces embauches sont-elles de « vrais renforts » ?**

Juste pour l'exemple, les données du bilan social Pôle Emploi 2017 faisaient ressortir un effectif au 31 décembre de 52 220 agents en CDI, soit une baisse de 1,5%, soit 800 agents de moins qu'en 2016. Par conséquent depuis la fusion, impossible de savoir si les embauches sont de vrais renforts, ou un simple « comblement » des départs. Sur la simple année 2017, les embauches ne compensent clairement pas les départs.

L'analyse des motifs de départ naturel (ou pas !), sur la période 2015 à 2017, est aussi très éclairante. Le premier motif de départ est, pour les agents publics la démission (52 % des 521 départs), alors que pour les agents privés, c'est la retraite (74 % des 2500 départs).

Les départs pour inaptitudes ont bondi. Elles ont doublé entre 2015 et 2017 pour les agents publics, alors qu'elles progressent de 20% pour les agents privés sur la même période.

**Travailler à Pôle Emploi rend malade**, d'ailleurs la Cour des Comptes, elle-même, relève dans son dernier rapport un très fort taux d'absentéisme, même chez les cadres.

Pour la Direction, pas la peine de licencier à grand bruit pour faire partir les agents qualifiés et compétents, il suffit de les dégoûter ou de les rendre malade. Nous rappelons que France Telecom Orange, grâce à un management des plus violents a réussi sans plan social à faire partir plus de 22 000 salariés.

*« Je ferai les départs d'une façon ou d'une autre par la **fenêtre** ou par la **porte** » D. Lombard en 2006.*

**La réalité du terrain prouve**, elle, de façon évidente que nous ne sommes pas assez, pour accompagner les privés d'emploi (il n'y a qu'à voir le nombre de DE en portefeuille) et que nous ne sommes pas en nombre suffisant pour calculer et renseigner les privés d'emploi sur leurs droits. L'accord GPEC qui réduit de plus d'un tiers la ressource indemnisation est plus que jamais une folie.

Mais pour CLL, le détournement de nos missions est bien plus grave que le manque d'effectif. Ces dernières années tous les renforts ont été dévolus au contrôle des privés d'emploi et à l'aide au recrutement d'une main d'œuvre corvéable pour des entreprises dont tout le monde sait que les conditions de travail sont inacceptables voire honteuses au lieu des missions d'Accompagnement et d'Indemnisation.

Plutôt que de revoir toute la politique sociale de Pôle Emploi et de revenir à de nobles et vraies missions de Service Public, direction et organisations syndicales nationales représentatives, main dans la main, essayent de nous convaincre que l'embauche de près de 3000 à 6000 personnes en CDD de 18 mois est une avancée sociale !!!

Comment aider des personnes en situation précaire, lorsqu'on est soi-même en insécurité avec une formation au rabais?

**Rappelons que La CFDT, la CGC, le SNAP et la CFTC ont permis à la Direction de ne plus avoir de limites dans l'embauche de CDD pour surcroît d'activité. Pire encore, ils ont décidé la suppression du délai de carence entre deux CDD. Dans cette remise en cause des droits sociaux les plus élémentaires la Direction a même obtenu la signature du SNU pour faire passer le taux de précarité au sein de Pôle Emploi de 4 à 15 % !!!!**

**Il est beau le dialogue social à Pôle Emploi.....**

**POUR CLL CES ACCORDS NE RENFORCENT QUE LA PRECARITE ET L'INSECURITE POUR TOUT LE PERSONNEL**

<https://www.cllemploi.fr/>